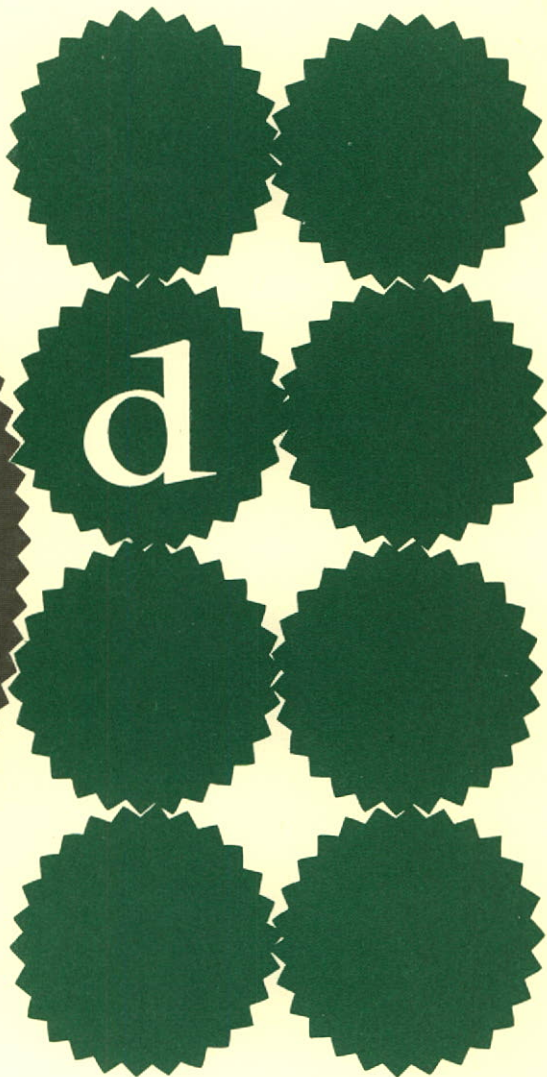


C



L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS



RAPPORT ANNUEL 1968

MANAGEMENT
DEPARTMENT
WISCONSIN UNIVERSITY

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS POUR LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

QUELQUES DONNÉES :

| Groupes | Contributions de l'année 1968 |
|--|----------------------------------|
| 414 Caisses populaires et Unions régionales affiliées à la Fédération de Québec | \$ 944,738. |
| 119 Union régionale de Québec | \$ 296,770. |
| 132 Union régionale de Montréal | 353,132. |
| 50 Union régionale de Trois-Rivières | 114,177. |
| 17 Union régionale de Sherbrooke | 44,733. |
| 26 Union régionale de Joliette | 28,292. |
| 13 Union régionale de Rimouski | 22,867. |
| 24 Union régionale de Chicoutimi | 25,369. |
| 25 Union régionale de St-Hyacinthe | 48,339. |
| 2 Union régionale de l'Ouest Québécois | 3,308. |
| 6 Union régionale de Gaspé | 7,751. |
| 4 Institutions connexes | 172,349. |
| CONTRIBUTIONS TOTALES | \$ 1,117,087. |

| | |
|----------------------------|-------|
| Nombre de participants | 2,219 |
| *Nombre de pensionnés | 35 |
| Nouvelles adhésions (1968) | 20 |

Les fonds en administration de dépôt pour le compte du Mouvement coopératif Desjardins s'établissent à \$ 7,584,322., soit 70% du fonds total de \$ 10,906,733.

**Tous ces pensionnés ont vu leur rente augmenter de 2% au 1er janvier 1969 par suite de l'indexation prévue au contrat.*

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1968

FONDS DE DÉPÔTS

| Contributions additionnelles | Contributions régulières | FONDS D'OBLIGATIONS | FONDS D'ACTIIONS | AUTRES FONDS | TOTAL | |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------------|----------------------|--------------------|-----------------------|----------------------|
| | | | | | 1968 | 1967 |
| \$ 53,762. | \$ 3,138,100. | \$ 2,156,091. | \$ 2,295,681. | \$ — 0 — | \$ 7,942,181. | \$ 6,317,741. |
| 18,295. | 731,210. | 552,002. | 553,712. | 341,169. | 2,196,388. | 1,644,492. |
| 3,980. | 216,025. | 168,738. | 90,567. | 6,315. | 509,059. | 385,623. |
| | | (132,465.) | 654,502. | (13,219.) | 508,818. | (87,992.) |
| | | | | | 2,281. | 4,347. |
| | 9,845. | 7,383. | 7,383. | | 26,340. | (97,210.) |
| 202. | 60,305. | 45,068. | 45,125. | 946. | 151,646. | 120,787. |
| | 46,852. | 35,128. | 35,128. | — 0 — | — 0 — | — 0 — |
| | 390. | 292. | 292. | | 37,420. | 28,116. |
| | 29,187. | 26,256. | 31,708. | 2,117. | 89,268. | 75,917. |
| <u>\$ 75,835.</u> | <u>\$ 3,958,446.</u> | <u>\$ 2,645,005.</u> | <u>\$ 3,489,592.</u> | <u>\$ 331,202.</u> | <u>\$ 10,906,733.</u> | <u>\$ 7,942,181.</u> |

au marché de chacun des fonds après avoir tenu compte des contributions, des revenus de placements, de des transferts pour nouveaux pensionnés et des charges administratives.

ÉTAT DES C

| | Fonds des pensionnaires |
|--|----------------------------|
| Soldé au 1er janvier 1968 | \$ 298,547 |
| Plus : | |
| Contributions | |
| Intérêts et dividendes gagnés | 23,434 |
| Profit (ou perte) sur dispositions et fluctuations de la valeur au marché | |
| Perte de mortalité | 2,281 |
| Transfert d'autres plans de pension | 1,729 |
| Moins : | |
| Retraits par suite de départ ou décès | |
| Transfert au fonds des pensionnaires pour nouveaux pensionnés | (117,108) |
| Rentes versées | 36,446 |
| Charges administratives | |
| Solde au 31 décembre 1968 | \$ 406,653 |

Le solde au 31 décembre 1968 représente ainsi la valeur
la fluctuation du marché, des retraits par suite de départs

**RENSEIGNEMENTS
RELATIFS AUX CONTRATS
DE RENTES DE RETRAITE
EN ADMINISTRATION
DE DÉPÔTS**

**RÉGIMES
SUPPLÉMENTAIRES
DE RENTES**

**L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS**

SIÈGE SOCIAL: LÉVIS, CANADA



COMPOSITION DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 1968

Fonds de dépôts Inclus dans les fonds généraux
de L'Assurance-Vie Desjardins \$ 4,440,934.

Fonds d'obligations :

| | | | |
|-------------------------------------|-------|---------------|------------|
| Canada et provinces et/ou garanties | 55.1% | \$ 1,456,238. | |
| Municipales | 8.5% | 225,250. | |
| Utilités publiques | 3.7% | 98,000. | |
| Industries | 9.1% | 242,000. | |
| Diverses | 21.4% | 564,770. | |
| Autres actifs | 2.2% | 58,747. | |
| | 100 % | | 2,645,005. |

Fonds d'actions :

| | | | |
|-----------------------------------|-------|-------------|------------|
| Alimentation | 3.2% | \$ 112,400. | |
| Banques | 9.1% | 318,625. | |
| Industrie chimique | 2.2% | 77,187. | |
| Distilleries | 6.6% | 228,375. | |
| Distribution | 1.0% | 34,100. | |
| Distribution alimentaire | 6.3% | 219,825. | |
| Équipement de bureau | 4.3% | 150,150. | |
| Équipement industriel | 1.4% | 50,000. | |
| Gazoduc | 1.1% | 40,250. | |
| Grands magasins | 4.2% | 147,125. | |
| Mines | 1.0% | 36,250. | |
| Pâtes et papiers | 2.5% | 88,000. | |
| Pétrole & Gaz | 9.3% | 324,525. | |
| Services publics | 7.0% | 245,800. | |
| Sociétés de fiducie | 0.6% | 20,475. | |
| Sociétés d'investissement | 2.2% | 72,550. | |
| Tabac | 1.3% | 43,788. | |
| Transport | 0.5% | 16,625. | |
| Protection-or | 2.3% | 79,650. | |
| Actions privilégiées | 1.0% | 34,800. | |
| Valeurs industrielles américaines | 14.5% | 505,359. | |
| Autres actifs | 18.4% | 643,733. | |
| | 100 % | | 3,489,592. |

Autres fonds :

331,202.

\$ 10,906,733.

VALEURS UNITAIRES MENSUELLES DES FONDS SPÉCIAUX

| | Fonds d'obligations | Fonds d'actions |
|------------------------------------|---------------------|-----------------|
| 31 décembre 1967 | 10.194778 | 10.860515 |
| Janvier 1968 | 10.139215 | 10.744030 |
| Février | 10.079618 | 10.549969 |
| Mars | 10.084749 | 9.962215 |
| Avril | 10.245556 | 10.999495 |
| Mai | 10.275554 | 10.916613 |
| Juin | 10.378698 | 10.976412 |
| Juillet | 10.526612 | 12.172459 |
| Août | 10.687068 | 12.111554 |
| Septembre | 10.540206 | 12.837769 |
| Octobre | 10.557322 | 13.096599 |
| Novembre | 10.588115 | 13.648258 |
| Décembre | 10.344906 | 13.868983 |
| Augmentation en 1968 | .150128 | 3.008468 |
| Augmentation en pourcentage | 1.47% | 27.70% |

Ces contrats de rentes de retraite en administration de dépôts permettent à long terme un rendement supérieur, qui se traduit par des avantages supplémentaires pour les employés, tout en maintenant à un niveau raisonnable les charges assumées par l'employeur.

Ce mode de placement procure aux employés des avantages substantiels tels que :

- 1) une rente supérieure à ce qu'elle était;
- 2) une rente indexée en fonction du pouvoir d'achat du dollar (si le contrat le prévoit);
- 3) un régime intégré au Régime de Rentes du Québec, ce qui a pour effet de permettre la participation aux deux régimes, sans augmentation de la contribution totale.

**RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS
POUR LE MOUVEMENT
COOPÉRATIF DESJARDINS**



UN GESTE DE FOI...

Ils étaient dix
à oeuvrer
il y a vingt ans.

Les Caisses populaires avaient souscrit
au fonds de réserve initial.
Ils avaient leur confiance...

Ils s'étaient dit:
« Nous ferons de L'Assurance-Vie
Desjardins la plus importante
institution d'assurance-vie
au Canada français. »

Leur foi, leur persévérance,
leur recherche de compétence,
d'efficacité et de rendement
ont transcrit leur rêve
en une réalité.

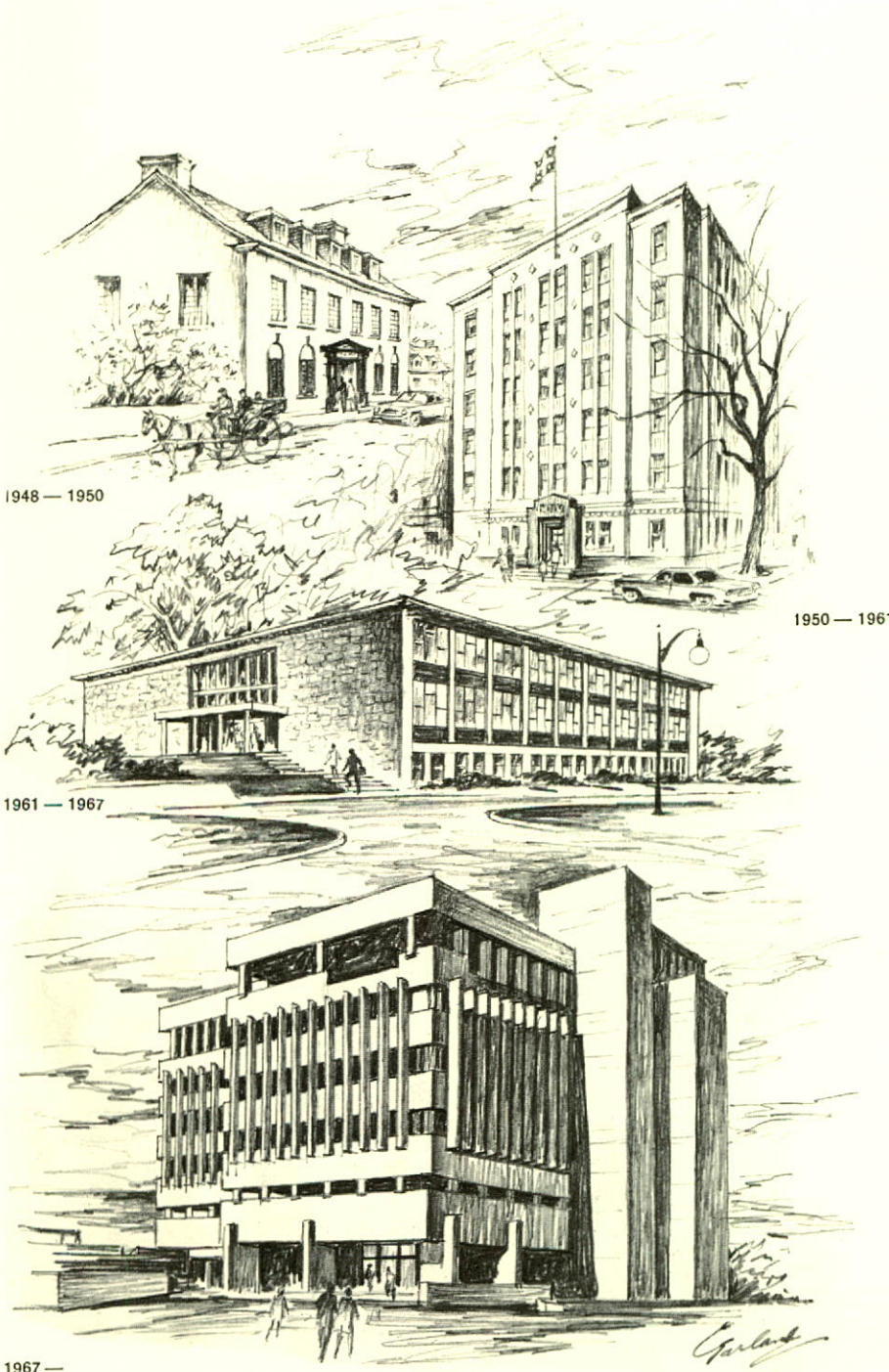
Vingt ans plus tard,
L'Assurance-Vie Desjardins
se place au tout premier rang
des entreprises du genre
quant à son volume d'assurance
en vigueur.

Ils étaient dix...
Ils sont maintenant
quatre cents...

En fondant les Caisses populaires,
au tournant du siècle,
Alphonse Desjardins s'est révélé
un homme de vision.
Il a surtout posé un geste de foi dans
ses frères les hommes.

A son image,
les pionniers de L'Assurance-Vie
Desjardins ont aussi posé un geste de foi.

Ainsi oeuvre la coopération...



Les édifices qui ont abrité le siège social de
L'Assurance-Vie Desjardins depuis 20 ans.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

le président

† HON. CYRILLE VAILLANCOURT,
Lévis

le 1er vice-président

† VICTOR FALARDEAU, Hull

le 2e vice-président

* WILLIE DESCHÊNES, Kénogami

les administrateurs

* MAURICE PERREAULT, Amos
* ÉMILE GIRADIN, Montréal
† JEAN-JACQUES CARON,
Trois-Rivières
* JACQUES DE BILLY, C.R., Québec
* ALFRED ROULEAU, Lévis
* JEAN-PAUL BERNIER, Granby
* ADRIEN BERNARD, Maria
* HILAIRE BÉLIVEAU, Sherbrooke
* GUY BERNIER, Montréal

* J.-ALBERT BOYER, Ottawa
* LOUIS-A. DESROCHERS, avocat,
Edmonton
* JEAN-F. GAGNON, Saint-Fabien
* MAURICE DEMAY, M.D.,
North-Battleford
* ROGER CLOUTIER, Ag., Joliette
* MARCEL NANTEL, M.D., Montréal

* représentant les assurés

† représentant les Caisses populaires

LA DIRECTION

* ALFRED ROULEAU
directeur général

* OSCAR MERCURE, C.A.
directeur général adjoint

secrétariat

* MICHEL ST-CYR, M.S.S.
secrétaire et directeur des services
auxiliaires

contentieux

* GAÉTAN CANTIN, LL.L.
conseiller juridique

relations publiques

* ROLAND LELIÈVRE
directeur

actuariat

* LOUIS-R. LABRECQUE, F.S.A.
actuaire

GILBERT BELLEAU, A.S.A.,
adjoint, assurances individuelles

JEAN GÉRIN, A.S.A.
adjoint, assurances et rentes collectives

RENÉ MASSICOTTE, A.S.A.,
surintendant de l'administration

CLÉMENT-MARIE THIVIERGE, M.D.,
directeur médical

ventes

* JEAN-JACQUES TREMBLAY, D.Ph.
directeur

ANDRÉ FERRAGNE, C.L.U.
surintendant, assurances individuelles

JEAN MARMET
surintendant, assurances et rentes
collectives

assurances aux Caisses

* HUBERT MARCEAU, Adm. A.
directeur

ANDRÉ PIUZE, Adm. A.
adjoint

trésorerie

* OSCAR MERCURE, C.A.
trésorier

* EDMOND PELCHAT, C.A.
contrôleur et trésorier adjoint

JEAN-LOUIS GARANT, R.I.A.
chef comptable

organisation et informatique

* GASTON LAUZIER, B.Sc. (Math.)
directeur

PAUL-ÉMILE DUCLOS
adjoint, organisation

personnel

* JEAN-CLAUDE BEAULIEU, M.R.I.
directeur

MIREILLE DOUVILLE
adjointe

VINGT PAS DE GÉANT

UN DESTIN MARQUÉ...

Les Caisses populaires s'étaient déjà donné une institution d'assurances générales, La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Dans leur désir d'élargir le champ des services offerts à leurs membres, elles mettaient encore leurs ressources en commun pour fonder une institution d'assurance-vie.

L'Assurance-Vie Desjardins avait une charte et un potentiel d'envergure: les membres des Caisses et les autres coopérateurs du Canada français.

Les premiers pas de l'institution naissante devaient être guidés par une équipe dynamique, consciente de l'ampleur du destin exceptionnel promis à cette nouvelle institution d'assurance-vie.

PAR L'AUDACE

Les promoteurs et administrateurs de L'Assurance-Vie Desjardins oeuvrent avec acharnement à consolider au plus tôt les actifs, les réserves et les volumes d'assurance en vigueur.

Il faut de plus innover: créer des régimes d'assurance-vie à la mesure des besoins des gens de chez nous:

- assurance-vie prêt
- assurance-vie épargne, capital social
- systèmes d'assurance individuelle, familiale et collective et rentes individuelles et collectives répondant davantage aux besoins nouveaux d'une société en constante évolution.

PAR DES OBJECTIFS ÉCONOMICO-SOCIAUX

Une administration rationnelle réserve aux assurés des ristournes intéressantes.

« Vous assurer à L'Assurance-Vie Desjardins c'est placer votre argent chez vous ».

Plus qu'un motto...

La direction de L'Assurance-Vie Desjardins veut retourner sous forme de prêts, dans les régions mêmes où elle recueille des primes, des investissements utiles aux familles et aux institutions de ces régions.

On la retrouve à l'origine de plusieurs initiatives qui ont contribué, ces récentes années, à donner aux Caisses populaires et aux institutions du Mouvement coopératif Desjardins la puissance et le prestige qui leur ont permis de jouer un rôle important dans l'évolution de l'économie du Québec. Elle s'associe de plus, de très près, aux activités des organismes coopératifs du Québec et du Canada.

Sensible à sa responsabilité sociale autant qu'économique, L'Assurance-Vie Desjardins contribue à la fondation et au maintien de L'Institut Coopératif Desjardins et de la Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke.

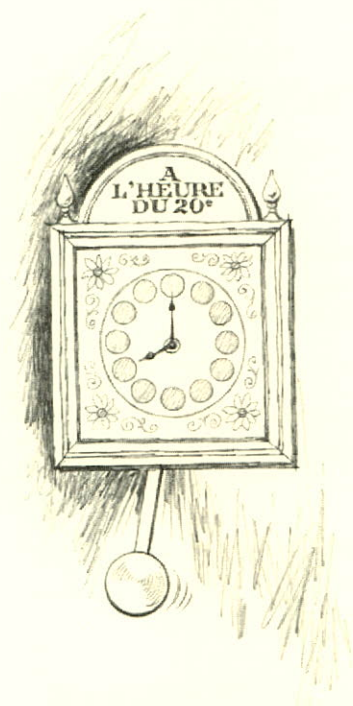
Elle commandite de plus, dix années durant, des émissions éducatives à la chaîne française de Radio-Canada.

PAR LA PERSÉVÉRANCE DANS L'EFFORT

Vingt ans marquent une étape dans le déroulement de ce destin exceptionnel.

Pionniers d'hier et dirigeants d'aujourd'hui savent que cette étape n'est qu'une autre occasion de ressourcement, d'ajustement des objectifs aux besoins de notre temps... en vue d'élans nouveaux.

Conscients de la valeur exceptionnelle du prestige et du patrimoine acquis, les administrateurs actuels de l'institution d'assurance-vie, fondée par les Caisses populaires il y a 20 ans, la veulent rayonnante dans son secteur propre mais également positivement agissante dans ses contributions au Mouvement coopératif Desjardins, devenu une force économique et sociale.



LE 20^e RAPPORT D'EXERCICE

S'insérant dans les éléments de la marche ascendante de L'Assurance-Vie Desjardins, les résultats du présent exercice s'inscrivent à tous les secteurs comme le couronnement de ces 20 ans d'efforts, marqués par un souci d'efficacité, de rendement et par la qualité des services.

Ce 20^e rapport d'exercice est donc particulièrement révélateur.

L'ENCOURS

Après avoir doublé, l'an dernier, le cap du deux milliards d'assurance en vigueur, voici que, au cours de son vingtième exercice, l'institution accuse une augmentation de \$416,909,460 d'assurance en vigueur (19.3%), ce qui porte son encours global à \$2,577,942,690. Toujours bonne première, L'Assurance-Vie Desjardins est de très loin en avance sur les autres entreprises du genre, d'appartenance canadienne-française.

C'est là la récompense des dirigeants et des membres des Caisses populaires, qui ont toujours secondé les efforts des animateurs de L'Assurance-Vie Desjardins. L'encours des seuls régimes d'assurance-vie prêt, épargne et capital social, se chiffrant à lui seul à \$1,918,543,985, en est la preuve la plus éloquente.

LES ASSURANCES INDIVIDUELLES

Les instructeurs-gérants et représentants de carrière de nos bureaux régionaux ont fourni un apport de \$52,137,148 d'assurances nouvelles, réparties sur 4,973 contrats individuels, portant l'encours à ce poste à \$356,213,316, une augmentation de 9.2%.

Les systèmes accirance-enfants et accirance-voyage ont également connu une courbe ascendante. 148,342 enfants ont été protégés par ces contrats visant, selon la philosophie de l'institution, à la protection de la famille et de ses membres.

Le volume prime perçu au secteur accirance est de \$1,005,941.

LES ASSURANCES-VIE PRÊT, ÉPARGNE ET CAPITAL SOCIAL

Au cours de 1968, 449 Caisses ont souscrit au nouveau contrat d'assurance-vie épargne-capital social.

Au terme de cet exercice, la grande majorité des Caisses détiennent notre contrat d'assurance-vie prêt et épargne. L'augmentation de l'assurance sur l'ensemble des contrats se chiffre à plus de \$350,000,000 d'assurance en vigueur, ce qui porte l'encours global à ce poste à près de \$2,000,000,000.

Plus de 1,500,000 membres de Caisses profitent des avantages de ces régimes d'assurance.

Depuis sa fondation, L'Assurance-Vie Desjardins a retourné aux Caisses, sous forme de prestations d'assurance-vie prêt, plus de \$28,000,000 et, sous forme de prestations d'assurance-vie épargne et capital social, plus de \$18,000,000.

Depuis la mise en vigueur de ces régimes, les ristournes payées à l'assurance-vie prêt, épargne et capital social s'élèvent à \$8,200,000. Les préoccupations coopératives de L'Assurance-Vie Desjardins se transcrivent dans les faits.

LES ASSURANCES COLLECTIVES

Les dispositions de nos contrats d'assurance collective ainsi que la qualité du service donné aux assurés ont accentué la tendance de groupes considérables, rattachés à des entreprises ou services gouvernementaux, à recourir à L'Assurance-Vie Desjardins.

L'on nous considère donc comme une institution de première importance et d'un potentiel concurrentiel valable au moment de la demande de soumissions.

Les primes perçues pour l'assurance-vie collective, l'assurance-salaire et l'assurance-maladie et invalidité sont de l'ordre de \$5,718,040 et le montant d'assurance en vigueur est de \$303,185,389.

LES RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RENTES DE RETRAITE

Les actifs accumulés en vertu de ces régimes s'élèvent à \$10,906,733.

L'on sait que les investissements de ces régimes sont largement diversifiés et répartis en actions, obligations et prêts hypothécaires.

Un compte rendu détaillé de l'administration de ces régimes est annexé au présent rapport. Qu'il nous suffise de rappeler ici que le rendement du seul fonds d'actions s'établit à 27.7%.

LES REVENUS

Les revenus globaux de l'institution se sont accrûs dans une proportion de 21%.

De \$23,621,850 qu'ils étaient en 1967, ils passent à \$28,584,609.

Tous les revenus-primes des diverses sections des régimes d'assurance et de rentes sont en progrès.

Les revenus des fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite s'établissent à \$2,221,323, une augmentation de 102.5%; les revenus de l'assurance collective se chiffrent à \$5,718,040, une augmentation de 27.7%.

Les revenus de placements se sont élevés de 41.6%, pour se situer à \$2,088,943.

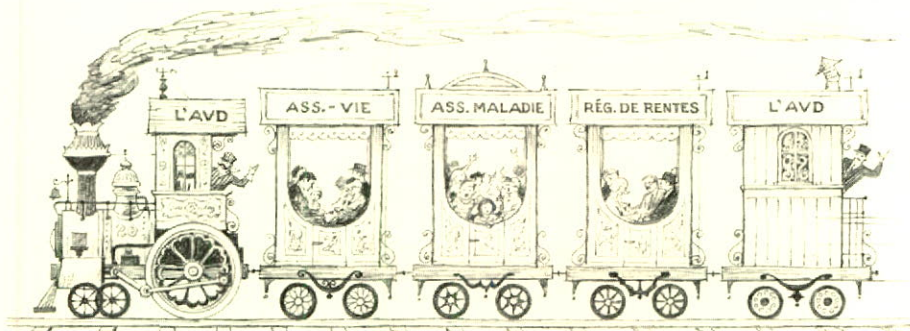
Nous retraçons là les conséquences de l'évolution rationnelle d'une politique de placements dynamique.

L'orientation des investissements des fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite s'est avérée également des plus encourageantes avec 14.6% de rendement moyen.

Le taux de rendement net de notre actif s'établit à 6.46%.

LES PRESTATIONS

Le présent rapport d'exercice indique que L'Assurance-Vie Desjardins a retourné en prestations, au cours de 1968, à ses assurés ou aux héritiers d'assurés plus de 58% de ses primes perçues. Ces prestations s'établissent à \$14,103,274.



LES RISTOURNES

Le montant des dividendes ou ristournes payés ou attribués au cours de l'année s'élève à \$2,041,124, comparativement à \$1,820,738 l'an dernier, une augmentation de 11.9%.

La ristourne pour l'assurance-vie prêt et invalidité a augmenté de 15.9% et celle pour l'assurance-vie épargne et capital social de 19.5%.

Les mêmes formules de ristournes ont été maintenues, soit 10% de base et 10% d'expérience à l'assurance-vie prêt et invalidité et une ristourne d'expérience de 60% de 80% des primes payées, moins les prestations, à l'assurance-vie épargne et capital social.

L'ACTIF

Passé de \$36,166,991 à \$43,950,067, l'actif a fait un bond de 21.5%. En chiffres absolus, c'est la plus forte augmentation de toute l'histoire de L'Assurance-Vie Desjardins.

Cette augmentation représente près du double de l'augmentation moyenne des actifs des compagnies canadiennes d'assurance-vie.

Au poste le plus important de l'actif, soit celui des prêts hypothécaires, se totalisant à \$14,994,764, l'on décèle déjà le fruit d'une évolution dans la politique de prêts de l'entreprise: une bonne proportion des prêts consentis à l'habitation familiale certes, mais parallèlement une tendance vers des prêts pour des habitations de type communautaire.

Il est à noter ici que le plus gros prêt au secteur de l'habitation, en 1968, a été fait à la Fédération Co-op-Habitat du Québec. C'est là une preuve de plus de la confiance et de la fidélité de l'entreprise au monde de la coopération.

Le second poste en importance de l'actif se situe au secteur des investissements en valeurs municipales et scolaires avec un montant de \$7,519,663.

Tout comme les coopératives d'épargne et de crédit, L'Assurance-Vie Desjardins

tente de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins et aux initiatives des collectivités de chez nous.

En troisième lieu, se placent les investissements en obligations dans l'industrie et les services publics avec \$2,826,184. C'est une participation de l'institution à l'activité économique qui s'ajoute à celle que l'on retrouve au poste des actions ordinaires et privilégiées détenues dans le portefeuille.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

La présentation récente, par le Gouvernement du Canada, d'un énoncé de loi relatif à de nouvelles impositions sur les revenus des compagnies d'assurance-vie nous pose un problème d'envergure, que nous aurons à résoudre au cours de l'année 1969.

Que nous réservent ces changements? Nous en aurons une meilleure idée lorsque ces nouvelles dispositions de l'impôt sur le revenu et les règlements qui s'y rapportent seront précisés.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

| | 1968 | 1967 |
|--|---------------------|--------------|
| REVENUS | | |
| Primes d'assurance et de rentes | \$24,274,343 | \$21,049,233 |
| Revenus des fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite | 2,221,323 | 1,097,164 |
| Revenus nets de placements | 2,088,943 | 1,475,453 |
| | \$28,584,609 | \$23,621,850 |
| ATTRIBUTIONS | | |
| Prestations | \$14,103,274 | \$11,958,721 |
| Dividendes aux assurés | 2,041,124 | 1,820,738 |
| Augmentation de la réserve mathématique | 4,410,406 | 3,676,619 |
| Fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite | 2,221,323 | 1,097,164 |
| Intérêts sur montants en dépôt et autres | 69,328 | 57,687 |
| Taxes et permis | 449,567 | 391,755 |
| Commissions aux représentants | 921,589 | 842,056 |
| Frais généraux | 3,431,793 | 3,131,444 |
| Intérêts attribués au fonds de réserve | 34,271 | 34,271 |
| Montant porté à la réserve contingente | 70,000 | 60,000 |
| Montant porté à la réserve pour fluctuations de la valeur au marché des placements | 375,000 | 225,000 |
| Montant porté au surplus non attribué | 456,934 | 326,395 |
| | \$28,584,609 | \$23,621,850 |

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Bilan au 31 décembre 1968

ACTIF

| | 1968 | 1967 |
|---|---------------------|--------------|
| Obligations: Canada et provinces | \$ 2,499,843 | \$ 1,532,107 |
| Corporations municipales et scolaires | 7,519,663 | 6,901,834 |
| Corporations religieuses | 1,246,174 | 1,196,672 |
| Industries, services publics et autres | 2,826,184 | 2,610,531 |
| Actions ordinaires et privilégiées | 934,974 | 473,077 |
| Parts sociales de coopératives et de caisses d'épargne et de crédit | 111,580 | 111,550 |
| Prêts hypothécaires | 14,994,764 | 12,862,284 |
| Terrains et bâtisses | 2,175,195 | 2,122,853 |
| Prêts sur polices | 829,251 | 632,112 |
| Dépôts en fiducie pour placements | 1,045,619 | 247,500 |
| Espèces en caisse et en dépôt | 265,714 | 270,695 |
| Intérêts courus | 409,863 | 277,915 |
| Primes dues et échues (nettes) | 2,595,145 | 2,475,467 |
| Fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite | 6,465,799 | 4,451,772 |
| Divers | 30,299 | 622 |
| | \$43,950,067 | \$36,166,991 |

Approuvé pour le Conseil d'administration

C. Vaillancourt, président

Alfred Rouleau, directeur général

PASSIF

| | 1968 | 1967 |
|---|---------------------|--------------|
| Réserve mathématique sur contrats en vigueur | \$25,758,736 | \$21,364,627 |
| Réclamations en voie de règlement et provision pour réclamations non rapportées | 3,703,005 | 3,483,686 |
| Montants en dépôt et les intérêts | 603,008 | 484,711 |
| Taxes à payer sur primes d'assurance | 66,203 | 129,447 |
| Exigibilités diverses | 284,303 | 369,680 |
| Provision pour dividendes aux assurés | 2,031,455 | 1,747,444 |
| Intérêts attribués au fonds de réserve | 34,271 | 34,271 |
| Réserves spéciales pour régimes de rentes de retraite | 6,465,799 | 4,451,772 |
| Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins | 571,189 | 571,189 |
| Réserve contingente | 780,000 | 710,000 |
| Réserve pour fluctuations de la valeur des placements | 1,375,000 | 1,000,000 |
| Surplus non attribué: | | |
| Solde au 31 décembre 1967 | \$1,820,164 | |
| Augmentation en 1968 | 456,934 | |
| | 2,277,098 | 1,820,164 |
| | \$43,950,067 | \$36,166,991 |

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins, compagnie mutuelle d'assurance sur la vie, au 31 décembre 1968 et après avoir obtenu tous les renseignements et explications demandés, nous certifions que ce bilan représente, à notre avis, la situation financière exacte de la Compagnie le 31 décembre 1968 du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par la documentation soumise et

tel que l'indiquent les livres de la Compagnie. La réserve pour fluctuations de la valeur des placements se chiffre à \$1,375,000 et est suffisante pour couvrir la différence entre la valeur aux livres inscrite au bilan et la valeur statutaire. La réserve mathématique et la provision pour dividendes sont inscrites au bilan, d'après les données de l'actuaire de la Compagnie qui nous en a certifié l'exactitude.

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU et CIE
Comptables agréés

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT

| | 1968 | 1967 | 1962 |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Actif | \$ 43,950,067 | \$ 36,166,991 | \$ 15,418,045 |
| Revenus | 28,584,609 | 23,621,850 | 11,070,040 |
| Prestations | 14,103,274 | 11,958,721 | 5,197,523 |
| Dividendes aux assurés | 2,041,124 | 1,820,738 | 899,055 |
| Assurance en vigueur | 2,577,942,690 | 2,161,033,230 | 959,004,759 |

LE PERSONNEL

L'année 1968 a été marquée au coin de la préoccupation de l'information et de la formation du personnel de même que sa participation à la vie de l'institution.

LE PERSONNEL INTERNE

Les directeurs de services ont entrepris des cours relatifs au travail d'équipe et en style d'administration. Des réunions de cadres et d'employés ont été orientées vers l'étude en commun de questions relatives à la mise en place de politiques nouvelles de l'entreprise concernant le perfectionnement, l'accueil de l'employé et la ponctualité. Sept cours portant sur les différentes disciplines reliées à l'assurance-vie sont donnés au siège social. Ces cours sont suivis par 77 employés. Quinze autres employés suivent, avec la

collaboration financière de l'entreprise, différents cours à l'Université. Enfin, cinq examens d'actuariat ont été réussis en 1968.

Le taux de rotation du personnel pour l'année a été de 7.9%, le plus bas enregistré depuis 10 ans.

L'accroissement du personnel a été de 6.6%, portant ainsi le nombre des employés à 255. Relativement à cet accroissement, soulignons que, en vue d'augmenter l'efficacité des opérations, le service de l'informatique a doublé le nombre de ses programmeurs.

LE PERSONNEL EXTERNE

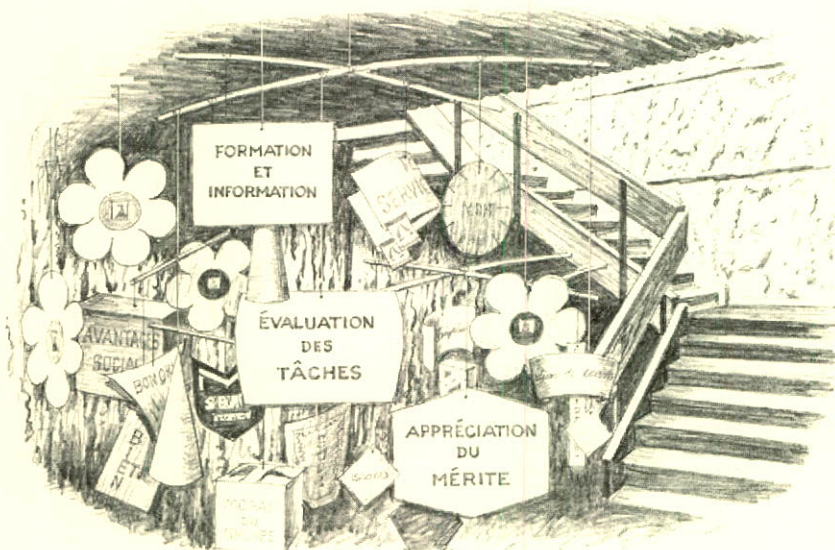
Plusieurs données du présent rapport annuel constituent un témoignage de l'efficacité du travail du personnel externe.

Aux efforts continus se joint une compétence qui croît d'année en année: en 1968, deux autres représentants ont obtenu le titre de CLU. L'Assurance-Vie Desjardins compte désormais vingt représentants assureurs-vie agréés.

Sept représentants ont complété le cours de la Life Underwriters Association, ce qui porte à quarante-sept le nombre de diplômés LUATC.

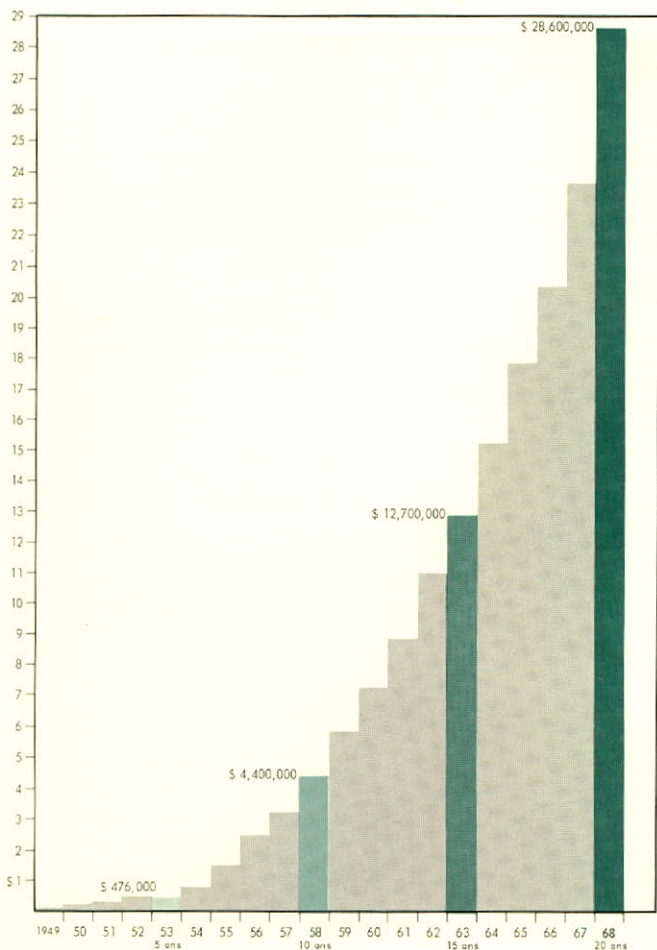
Le « Certificat national de compétence » a été décerné à trente-neuf représentants du personnel de la vente.

Enfin, L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse de compter cinq membres du Million Dollar Round Table parmi son personnel de vente.



REVENU TOTAL

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



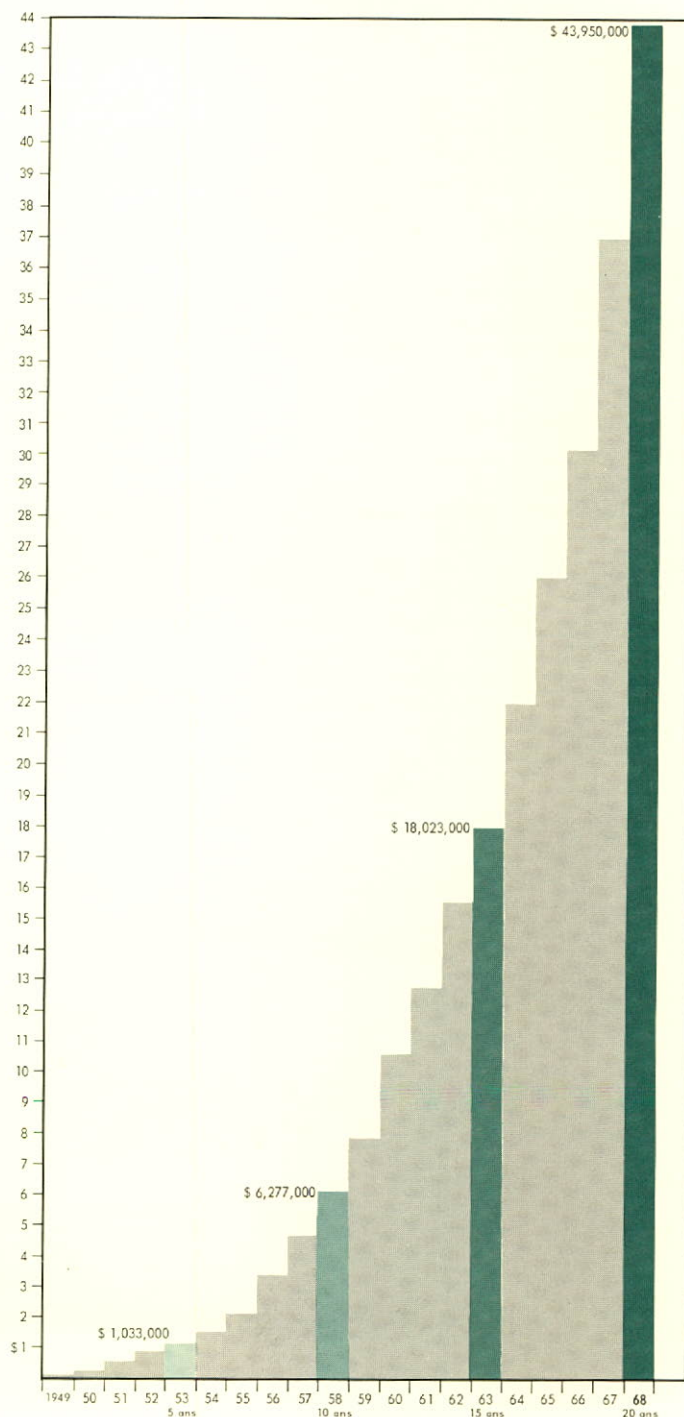
LES CHIFFRES PARLENT...

Nous laissons aux dirigeants des coopératives d'épargne et de crédit, à nos assurés, à tous ceux qui, chez nous, ont suivi avec intérêt le développement de cette institution d'assurance-vie fondée par les Caisses populaires il y a 20 ans, le soin de juger du rendement de cette mise en commun d'efforts et d'intérêts.

Les succès de L'Assurance-Vie Desjardins sont le fruit de la clairvoyance et de la ténacité de ses promoteurs et dirigeants certes, mais aussi incontestablement celui de l'appui et de la confiance de plus de 2,000,000 de coopérateurs de chez nous.

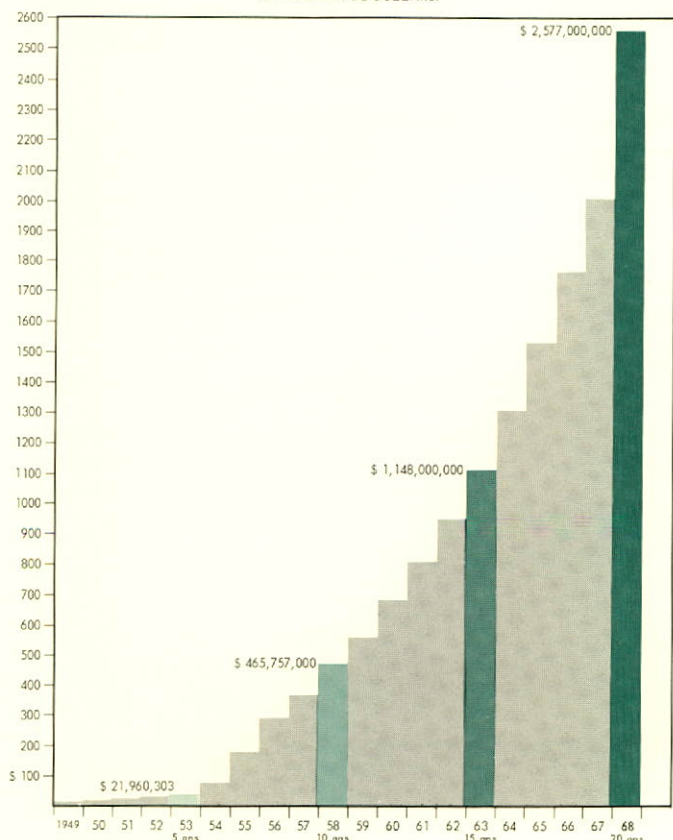
ACTIF

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



ENCOURS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



CETTE VINGTIÈME ANNÉE

Vingt ans d'histoire sont révélateurs de la solidarité de L'Assurance-Vie Desjardins envers les organisations coopératives du Québec, du pays et de l'étranger. Cette collaboration s'est encore plus particulièrement manifestée ces récentes années au niveau des institutions du Mouvement coopératif Desjardins.

LA COOPÉRATION

Bien consciente des liens idéologiques qui rattachent notre institution aux autres organismes coopératifs, la direction de L'Assurance-Vie Desjardins a consenti volontiers les sacrifices de temps et d'argent nécessaires pour assurer à tous les niveaux de la coopération une contribution, une présence ou un geste d'entraide.

L'Assurance-Vie Desjardins, affiliée au Conseil de la Coopération du Québec, a collaboré à toutes les activités et initiatives de cet organisme.

Elle s'est également associée au congrès du Conseil Canadien de la Coopération, tenu en Alberta en juillet 1968, en y déléguant son directeur général adjoint.

Elle est demeurée en contact étroit avec les organismes coopératifs américains qui oeuvrent, avec le succès que l'on connaît, dans des secteurs identiques au sien.

Elle a voulu aussi être présente, dans le cadre des échanges France-Québec, en permettant à son directeur des ventes de participer, en France, à titre de délégué du Conseil de la Coopération du Québec, à une mission sur le mouvement coopératif.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

L'Assurance-Vie Desjardins ne manque aucune occasion de collaborer aux initiatives provinciales, régionales ou locales des Caisses populaires et des autres institutions du Mouvement coopératif Desjardins.

Elle est bien payée de retour puisque, au delà des relations professionnelles, les administrateurs et le personnel des Caisses continuent de lui manifester un vif intérêt en venant visiter le siège social et rencontrer les dirigeants et le personnel de cadres.

Dans cette optique, L'Assurance-Vie Desjardins était heureuse de fournir sa contribution financière à l'émission « Boni populaire Desjardins », en plus de mettre les services de son directeur des Relations publiques à la disposition de la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins pour le terme de cette série.

TÉMOIGNAGES DE CONFIANCE

Notre directeur général, M. Alfred Rouleau, a été l'objet, au cours de 1968, de plusieurs témoignages de confiance et de services signalés:

La revue « Commerce » le désignait comme « l'homme du mois » en janvier 1968.

D'autre part, la Commission épiscopale d'Action sociale de la Conférence Catholique Canadienne l'invitait, au début de l'année, à siéger comme membre de son Conseil national d'action sociale.

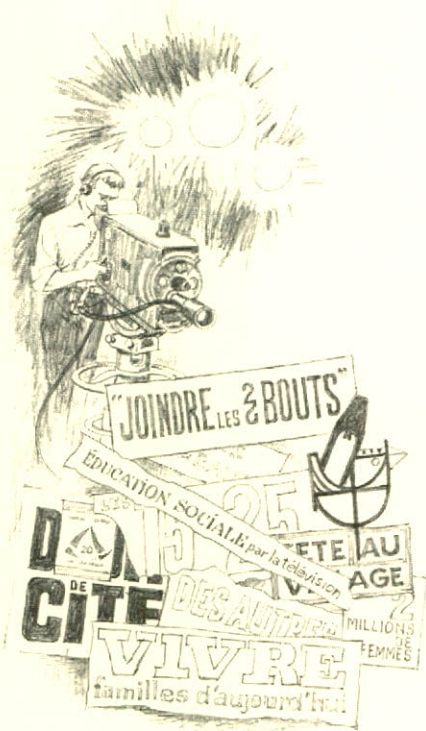
Enfin, à peine un an après sa nomination au Conseil Economique du Canada, M. Alfred Rouleau se voyait, en septembre dernier, invité à siéger au Conseil d'administration de Sidbec et de Dominion Steel and Coal Corporation Limited (DOSCO).

NOUVEAU POSTE

En juillet 1968, un nouveau poste administratif était créé à L'Assurance-Vie Desjardins, celui de contrôleur. M. Edmond Pelchat, C.A., se voyait confier ces nouvelles responsabilités tout en demeurant trésorier adjoint.

NOMINATION

M. Jean-Louis Garant, R.I.A., chef de la division de la comptabilité générale, a été nommé chef comptable. Il cumule désormais les deux fonctions.



INNOVATIONS '68

Mil neuf cent soixante-huit, une autre année caractérisée par la recherche de compétence, d'échanges et d'entraide à divers titres.

On pourra le constater à la lecture du résumé succinct de ce qui a particulièrement marqué les activités de L'Assurance-Vie Desjardins tout au long des douze mois écoulés.

FORMATION DU PERSONNEL

Outre l'intérêt manifesté par les représentants depuis l'an dernier pour le Service de la Formation professionnelle, mis sur pied par La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins, l'on aura constaté dans les pages antérieures, à la rubrique « Le personnel », un désir tout aussi vif, tant chez les cadres que chez les employés, pour des cours spécialisés de nature à assurer des connaissances plus étendues des mille et un rouages de l'administration moderne de l'assurance-vie.

RÉUNIONS RÉGIONALES D'INFORMATION

Des documentaires de vulgarisation sur l'assurance-vie, faisant appel aux techniques audio-visuelles modernes, furent présentés au niveau des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, à l'intention des administrateurs et du personnel des Caisses populaires. Une autre initiative conjointe de La Sauvegarde et de L'Assurance-Vie Desjardins.

La présentation audio-visuelle de L'Assurance-Vie Desjardins a fait l'objet subséquentement de plusieurs demandes de Caisses désireuses de la placer au programme de leur assemblée annuelle.

« UNI-D »

Le service de l'assurance collective a préparé, au cours de l'année, un système d'assurance conçu pour répondre tout particulièrement aux besoins de groupes restreints d'employés.

Un concours pour donner un nom à ce nouveau système a suscité le terme « UNI-D ». . . une idée Desjardins, toujours au service des collectivités grandes ou petites.

L'ESPRIT DU 20e ANNIVERSAIRE

L'Assurance-Vie Desjardins contribue, depuis de nombreuses années, aux multiples initiatives du Club Champfleury, groupant tout le personnel de son siège social.

Les activités culturelles, sportives et autres de ce Club sont nombreuses et remarquables par leur qualité.

La direction est heureuse de souligner l'intérêt tout particulier que les membres de cette association ainsi que le personnel externe ont manifesté pour célébrer les vingt ans de L'Assurance-Vie Desjardins.

Plusieurs concours ont fait, à l'occasion, la preuve de l'imagination, de l'esprit de créativité et du sens artistique de plusieurs des employés: salles et corridors du siège social ont affiché, durant quelques mois, le fruit du talent, voire de l'humour d'une très grande proportion des employés.

Nous nous réjouissons que certains des travaux soumis, lors des différents concours du 20^e anniversaire, aient inspiré l'artiste qui a réalisé la maquette et les illustrations du présent rapport.



NOS BUREAUX RÉGIONAUX

BAS ST-LAURENT
21 ouest, rue de l'Évêché, Rimouski

CHICOUTIMI-LAC SAINT-JEAN
245 est, rue Racine, Chicoutimi

DESJARDINS
59, avenue Bégin, Lévis

LA MAURICIE
1240, rue Royale, Trois-Rivières

L'ESTRIE
1144 ouest, rue King, Sherbrooke

L'OUTAOUAIS
53, rue Saint-Raymond, Hull

MONTRÉAL-CHAMBLY
196, rue Charron, Ville Lemoyne

MONTRÉAL-JACQUES-CARTIER
5597, rue Laurendeau, Montréal 205

MONTRÉAL-LAURIER
211 est, rue Jarry, Montréal 351

MONTRÉAL-MAISONNEUVE
3252 est, rue Ontario, Montréal 402

QUÉBEC-EST
510 est, rue Saint-François, Québec 2

QUÉBEC-SAINTE-FOY
2873, chemin Sainte-Foy, Québec 10

**BUREAU PRINCIPAL
POUR MONTRÉAL**
1770, rue Christophe-Colomb
Montréal 132

**BUREAU DE RENSEIGNEMENTS
POUR L'ONTARIO**
546, rue Saint-Patrice
Ottawa (Ont.)

Tous ces bureaux sont situés dans l'immeuble
d'une Caisse populaire.

NOS INSTRUCTEURS- GÉRANTS

ADRIEN NADEAU, C.L.U.

OCTAVE TREMBLAY, C.L.U.

RAYMOND VERRET

YVON PAQUET, C.L.U.

ROSAIRE ROYER, C.L.U.

RAYMOND PHILION, C.L.U.

JEAN-GUY DUQUETTE, C.L.U.

ERNEST SARRAZIN, C.L.U.

EDMOUR CHAGNON, C.L.U.

MARCEL VINCENT, C.L.U.

J. MARCEL FILION

ROGER ST-JACQUES

Par l'entremise de
ses représentants,

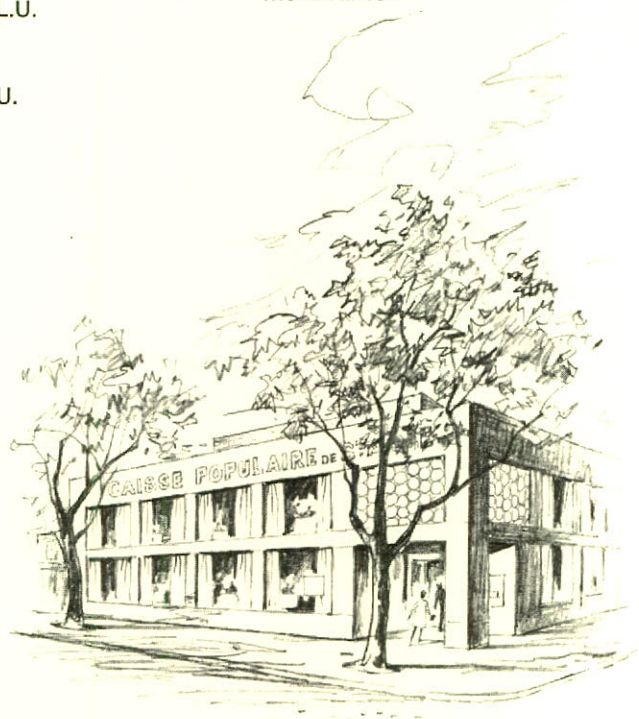
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
vous offre :

les assurances-vie,
individuelles,
familiales
et collectives,
les régimes accident-
maladie et de rentes
pour les individus,
les familles,
les groupes d'employés ...

et les services du

CENTRE D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION

JACQUES LEFEBVRE, LL.L.,
Directeur
1259, rue Berri, (suite 430)
Montréal 132





L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
SIÈGE SOCIAL: LÉVIS, QUÉ., CANADA